

|                     |   |
|---------------------|---|
| <b>Zeitschrift:</b> | Le Tracteur et la machine agricole : revue suisse de technique agricole |
| <b>Herausgeber:</b> | Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture         |
| <b>Band:</b>        | 28 (1966)   |
| <b>Heft:</b>        | 15  |
| <b>Rubrik:</b>      | La page des Communautés d'utilisation de matériels agricoles (Couma)    |

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 11.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## **La page des Communautés d'utilisation de matériels agricoles (COUMA) \*)**

(Cette rubrique est ouverte à tout membre d'une COUMA, soit pour exprimer un avis au sujet de problèmes d'actualité, soit pour poser des questions)

### **Renseignements d'ordre général, fournis par les dirigeants, sur quelques Communautés d'utilisation de matériels agricoles (COUMA)**

Lors de la 2ème réunion des présidents et gérants des COUMA, le 25 janvier 1965, des dirigeants de quelques-unes d'entre elles ont fait connaître les conditions qui règnent actuellement au sein de leur COUMA. Ces conditions sont les suivantes:

Attiswil BE

On cherche de plus en plus à ce que les demandes de prêt de matériels se fassent directement de demandeur à propriétaire, sans passer par la gérance. Cette COUMA compte 29 membres. Le volume des affaires est d'environ Fr. 12 000.—

Bellach SO

Les sociétaires s'entendent bien. Le volume des affaires a augmenté dans une large proportion. Cela est notamment dû au fait que 5 sociétaires possèdent une récolteuse de betteraves (machine à récolte totale). Il y a 35 membres. Le volume des affaires s'élève à Fr. 34 000.—

Büllach-Heimgarten ZH La COUMA est dirigée avec autorité. Le 60 % des demandes de prêt de matériels se font par l'intermédiaire du gérant. Environ la moitié de ces demandes sont adressées par de non-sociétaires. La COUMA compte 15 membres. Le volume des affaires est d'approchant Fr. 25 000.—

Bützberg BE

Les travaux effectués sont principalement le ramassage-pressage du foin et l'épandage du fumier. Il y a 25 membres dans cette COUMA.

Fehraltorf ZH

Les travaux ordinairement exécutés sont avant tout l'épandage des engrais, le ramassage-pressage des fourrages secs et les opérations en rapport avec la culture des betteraves à sucre. Les demandes de prêt de matériels se font généralement en dehors

---

\*) Pour simplifier, nous utilisons provisoirement ce sigle. Au cas où quelqu'un proposerait une meilleure abréviation, nous l'emploierions volontiers si elle nous semblait plus appropriée. Il nous faut toutefois signaler que les sigles CUMA et CAUMA existent déjà, respectivement en France et en Suisse (CUMA = Coopérative d'utilisation de matériel en commun, CAUMA = Coopérative d'achat et d'utilisation de machines agricoles).

|                 |   |
|-----------------|---|
|                 | de la gérance. Cette COUMA compte 15 membres. Le volume des affaires représente environ Fr. 26 000.—  |
| Hohenrain LU    | De nombreuses demandes de prêt de matériels proviennent également de non-sociétaires. Les membres de cette COUMA sont au nombre de 10. Le volume des affaires qui s'y font se monte à Fr. 12 000.—  |
| Mühletturnen BE | Une augmentation de l'effectif des membres n'est pas prévue. Cette COUMA possède en propre une grue agricole et une épandeuse de fumier. Elle comprend 30 membres. Le volume de ses affaires est d'à peu près Fr. 18 000.—  |
| Schlatt TG      | Un réseau serré de petites communautés d'utilisation de machines agricoles entrave le développement de cette COUMA. Comme les exploitations en cause sont fortement parcellées et situées dans une région passablement industrialisée, de telles conditions s'avèrent également défavorables. Il y a 9 membres. Le volume des affaires atteint Fr. 9000.— |
| Ueberstorf FR   | La plupart des demandes de prêt de matériels se font directement de demandeur à propriétaire. Aussi doit-on s'accommoder de ce qu'une partie des sociétaires se trouvent défavorisés. Cette COUMA compte 44 membres. Le volume de ses affaires se situe autour de Fr. 32 000.—  |
| Schüpfen BE     | Environ la moitié des sociétaires peuvent être considérés comme les piliers de la COUMA. On cherche à lutter contre les travaux clandestins en percevant un modique pourcentage sur le volume des affaires, qui est complété par une taxe de superficie. Le volume des affaires est d'approchant Fr. 38 000.—   |
| Worb BE         | Le développement de cette COUMA peut être qualifié de réjouissant. Les rapports avec les non-sociétaires constituent une question encore à tirer au clair.  |

La situation telle qu'elle se présente à l'heure actuelle dans les diverses COUMA susmentionnées met en évidence certains problèmes que ces Communautés d'utilisation de matériels agricoles doivent affronter. Elle prouve aussi la compréhension montrée par les agriculteurs en cause et leur ferme volonté de chercher en commun des solutions appropriées.